

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le **20 Mars**, le Conseil Municipal de la commune de VOUTEZAC, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Jean-Claude REYNAUD, Maire. La convocation a été établie et affichée le 16 Mars 2026.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs **Jean-Claude REYNAUD, Maire (Président de séance)**, Julie DALMON, Denis BARON, Loïc JARRIGE, Sophie CROUZEVIALLE, Didier VERARDO, Maël BARBE, Marie-Christine DERAEDT, Raymond BOUTOT, Marielle ROULET, Véronique DAGOT, Véronique MAYO, Arnaud VOUJOUR, Frédéric GERAUDIE

EXCUSÉS : Elodie NOPPE

ABSENTS :

PROCURATION :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants : 14

Secrétaire de séance : Denis BARON

Approbation du dernier Conseil municipal

Délibérations

1- Election du Maire

Monsieur Reynaud Jean-Claude : **14 Voix POUR**

2- Election des Adjointes

Liste de Monsieur BARON Denis : **14 Voix POUR**

3- Désignation de délégués à différents organismes

▪ SIRTOM :

1 Titulaire : Arnaud VOUJOUR

1 Suppléant : Loïc JARRIGE

▪ Syndicat d'Études du Bassin de Brive (SEEB) — SCOT
sud Corrèze :

2 Titulaires : Jean-Claude REYNAUD et Arnaud
VOUJOUR

1 Suppléant : Loïc JARRIGE

▪ Fédération Départemental d'Electrification et d'Energie
19 :

2 Titulaires : Denis BARON et Jean-Claude REYNAUD

2 Suppléants : Frédéric GÉRAUDIE et Didier VERARDO

▪ Syndicat Pays d'art et d'histoire « Vézère Ardoise » :

1 Titulaire : Frédéric GÉRAUDIE

1 Suppléant : Sophie CROUZEVIALLE

▪ Mission Locale pour l'Emploi :

1 représentant : Sophie CROUZEVIALLE

▪ Correspondant défense :

1 élu(e) : Didier VERARDO

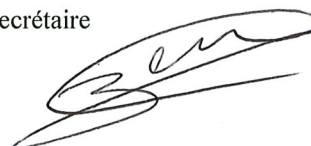
Questions diverses

Le Maire



Jean-Claude REYNAUD

Le Secrétaire



Denis BARON